

Acte à classer

C2020-070PJ1

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-07-22T08-35-28.00 (MI224377296)

Identifiant unique de l'acte :
057-245701362-20200720-C2020-070PJ1-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Budget primitif 2020 - f. Budget annexe EAU-RE
Flux annexe 1 de la délibération C2020-070
Date de décision : 20/07/2020



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Acte : C2020-070PJ1.XML Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : Affaires Générales

Classer

Annuler

Préparé Date 22/07/20 à 08:35 Par LEGENDRE Fanny

Transmis Date 22/07/20 à 08:35 Par LEGENDRE Fanny

Accusé de réception Date 22/07/20 à 08:40

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24570136200064	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI C.A. Portes de France - Thionville
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE THIONVILLE ET TROIS FRONTIERES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU REGIE (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	32
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	33

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	34
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	37
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	38
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

<p>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ; - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement. <ul style="list-style-type: none"> - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .</p> <p>IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.</p> <p>V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.</p>

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	1 682 408,00	1 682 408,00	1 682 408,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	1 284 500,00	1 284 500,00	1 284 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	1 801 250,00	1 801 250,00	1 801 250,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	60 150,00	60 150,00	60 150,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	4 828 308,00	4 828 308,00	4 828 308,00
66	Charges financières	0,00	0,00	608 500,00	608 500,00	608 500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	35 150,00	35 150,00	35 150,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	0,00	5 476 958,00	5 476 958,00	5 476 958,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		1 241 458,24	1 241 458,24	1 241 458,24
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	0,00		1 825 000,00	1 825 000,00	1 825 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		3 066 458,24	3 066 458,24	3 066 458,24
TOTAL		0,00	0,00	8 543 416,24	8 543 416,24	8 543 416,24

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 543 416,24
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	7 489 625,00	7 489 625,00	7 489 625,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	9 100,00	9 100,00	9 100,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	7 498 725,00	7 498 725,00	7 498 725,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	105 163,00	105 163,00	105 163,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	6 485,00	6 485,00	6 485,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	0,00	7 610 373,00	7 610 373,00	7 610 373,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	0,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL		0,00	0,00	8 010 373,00	8 010 373,00	8 010 373,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	533 043,24
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 543 416,24
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 666 458,24
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	115 490,00	115 490,00	115 490,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	565 296,18	565 296,18	565 296,18
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	2 869 959,80	2 869 959,80	2 869 959,80
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	3 550 745,98	3 550 745,98	3 550 745,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 323 000,00	1 323 000,00	1 323 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	1 328 000,00	1 328 000,00	1 328 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	4 878 745,98	4 878 745,98	4 878 745,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		9 000,00	9 000,00	9 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		409 000,00	409 000,00	409 000,00
	TOTAL	0,00	0,00	5 287 745,98	5 287 745,98	5 287 745,98

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 287 745,98
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	35 916,00	35 916,00	35 916,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	2 176 371,74	2 176 371,74	2 176 371,74
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	2 212 287,74	2 212 287,74	2 212 287,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	2 212 287,74	2 212 287,74	2 212 287,74
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		1 241 458,24	1 241 458,24	1 241 458,24
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		1 825 000,00	1 825 000,00	1 825 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		9 000,00	9 000,00	9 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		3 075 458,24	3 075 458,24	3 075 458,24
	TOTAL	0,00	0,00	5 287 745,98	5 287 745,98	5 287 745,98

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 287 745,98
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 666 458,24
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 682 408,00		1 682 408,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 284 500,00		1 284 500,00
014	Atténuations de produits	1 801 250,00		1 801 250,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	60 150,00		60 150,00
66	Charges financières	608 500,00	0,00	608 500,00
67	Charges exceptionnelles	35 150,00	0,00	35 150,00
68	Dot. Amortist, dépréciat ^o , provisions	0,00	1 825 000,00	1 825 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00		5 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 241 458,24	1 241 458,24
	Dépenses d'exploitation – Total	5 476 958,00	3 066 458,24	8 543 416,24

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 543 416,24

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	400 000,00	400 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 323 000,00	0,00	1 323 000,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	115 490,00	0,00	115 490,00
21	Immobilisations corporelles (6)	565 296,18	0,00	565 296,18
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 869 959,80	9 000,00	2 878 959,80
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat^o des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00		5 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	4 878 745,98	409 000,00	5 287 745,98

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 287 745,98

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 489 625,00		7 489 625,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	9 100,00		9 100,00
76	Produits financiers	105 163,00	0,00	105 163,00
77	Produits exceptionnels	6 485,00	400 000,00	406 485,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 610 373,00	400 000,00	8 010 373,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	533 043,24
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 543 416,24
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	35 916,00	0,00	35 916,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 176 371,74	0,00	2 176 371,74
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	9 000,00	9 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 825 000,00	1 825 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 241 458,24	1 241 458,24
Recettes d'investissement – Total		2 212 287,74	3 075 458,24	5 287 745,98

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 287 745,98
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	1 682 408,00	1 682 408,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	9 750,00	9 750,00
605	Achats d'eau	0,00	529 585,00	529 585,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	165 200,00	165 200,00
6062	Produits de traitement	0,00	533,00	533,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	8 800,00	8 800,00
6064	Fournitures administratives	0,00	6 200,00	6 200,00
6066	Carburants	0,00	21 000,00	21 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	3 500,00	3 500,00
6132	Locations immobilières	0,00	30,00	30,00
6135	Locations mobilières	0,00	21 760,00	21 760,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	35 500,00	35 500,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	31 000,00	31 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	40 350,00	40 350,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	18 500,00	18 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	6 900,00	6 900,00
6156	Maintenance	0,00	25 500,00	25 500,00
6161	Multirisques	0,00	15 900,00	15 900,00
617	Etudes et recherches	0,00	16 040,00	16 040,00
618	Divers	0,00	11 300,00	11 300,00
6226	Honoraires	0,00	14 500,00	14 500,00
6228	Divers	0,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	0,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	4 150,00	4 150,00
6241	Transports sur achats	0,00	300,00	300,00
6248	Divers	0,00	300,00	300,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 500,00	1 500,00
6256	Missions	0,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	28 560,00	28 560,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	2 000,00	2 000,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	250,00	250,00
6287	Remboursements de frais	0,00	175 000,00	175 000,00
6288	Autres	0,00	212 400,00	212 400,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	0,00	273 000,00	273 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	1 284 500,00	1 284 500,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	2 000,00	2 000,00
6331	Versement de transport	0,00	13 325,00	13 325,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	3 713,00	3 713,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	12 165,00	12 165,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	2 321,00	2 321,00
6411	Salaires, appointements, commissions	0,00	643 900,00	643 900,00
6413	Primes et gratifications	0,00	45 000,00	45 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	187 800,00	187 800,00
6415	Supplément familial	0,00	10 000,00	10 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	129 905,00	129 905,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	15 000,00	15 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	214 871,00	214 871,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 000,00	1 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	3 500,00	3 500,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	1 801 250,00	1 801 250,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	0,00	1 091 750,00	1 091 750,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	0,00	709 500,00	709 500,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	60 150,00	60 150,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	150,00	150,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		0,00	4 828 308,00	4 828 308,00
= (011 + 012 + 014 + 65)				
66	Charges financières (b) (8)	0,00	608 500,00	608 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	508 042,59	508 042,59
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	100 457,41	100 457,41
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	35 150,00	35 150,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	150,00	150,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	35 000,00	35 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	5 000,00	5 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		0,00	5 476 958,00	5 476 958,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	1 241 458,24	1 241 458,24
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	1 825 000,00	1 825 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	0,00	1 825 000,00	1 825 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	3 066 458,24	3 066 458,24
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	3 066 458,24	3 066 458,24
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	8 543 416,24	8 543 416,24

+	
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 543 416,24

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)	
Montant des ICNE de l'exercice	100 457,41
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	100 457,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	7 489 625,00	7 489 625,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	0,00	5 078 360,00	5 078 360,00
70118	Autres ventes d'eau	0,00	90 000,00	90 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	0,00	981 750,00	981 750,00
70128	Autres taxes et redevances	0,00	235 000,00	235 000,00
704	Travaux	0,00	30 000,00	30 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	0,00	688 515,00	688 515,00
7064	Locations de compteurs	0,00	313 500,00	313 500,00
7068	Autres prestations de services	0,00	40 000,00	40 000,00
7087	Remboursement de frais	0,00	32 500,00	32 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	9 100,00	9 100,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	250,00	250,00
752	Revenus des immeubles	0,00	7 850,00	7 850,00
7588	Autres	0,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		0,00	7 498 725,00	7 498 725,00
76	Produits financiers (b)	0,00	105 163,00	105 163,00
7688	Autres	0,00	105 163,00	105 163,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	6 485,00	6 485,00
7718	Autres produits except. opérat ^o gestion	0,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	500,00	500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	500,00	500,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	4 485,00	4 485,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		0,00	7 610 373,00	7 610 373,00
042	Opérat^o ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	400 000,00	400 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	400 000,00	400 000,00
043	Opérat^o ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	8 010 373,00	8 010 373,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	533 043,24
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 543 416,24
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	115 490,00	115 490,00
2031	Frais d'études	0,00	94 500,00	94 500,00
2033	Frais d'insertion	0,00	4 000,00	4 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	16 990,00	16 990,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	565 296,18	565 296,18
2111	Terrains nus	0,00	47 032,74	47 032,74
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	126 414,25	126 414,25
2155	Outillage industriel	0,00	38 600,00	38 600,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	191 702,50	191 702,50
2157	Aménagements matériels industriels	0,00	2 000,00	2 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	35 755,04	35 755,04
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	13 350,00	13 350,00
2184	Mobilier	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	109 441,65	109 441,65
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	2 869 959,80	2 869 959,80
2313	Constructions	0,00	122 332,20	122 332,20
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	0,00	2 747 627,60	2 747 627,60
Total des dépenses d'équipement		0,00	3 550 745,98	3 550 745,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 323 000,00	1 323 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 323 000,00	1 323 000,00
18	Compte de liaison : affectat^o (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses financières		0,00	1 328 000,00	1 328 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	4 878 745,98	4 878 745,98
040	Opérat^o ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	400 000,00	400 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	400 000,00	400 000,00
139111	Sub. équi ^o cpt ^o résult. Agence de l'eau	0,00	400 000,00	400 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	9 000,00	9 000,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	0,00	9 000,00	9 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	409 000,00	409 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	5 287 745,98	5 287 745,98

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 287 745,98

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	35 916,00	35 916,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	22 850,00	22 850,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	13 066,00	13 066,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	2 176 371,74	2 176 371,74
1641	Emprunts en euros	0,00	2 176 371,74	2 176 371,74
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	2 212 287,74	2 212 287,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	2 212 287,74	2 212 287,74
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	1 241 458,24	1 241 458,24
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	1 825 000,00	1 825 000,00
28182	Matériel de transport	0,00	500 000,00	500 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	500 000,00	500 000,00
28188	Autres	0,00	825 000,00	825 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0,00	3 066 458,24	3 066 458,24
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	9 000,00	9 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	9 000,00	9 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	3 075 458,24	3 075 458,24
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	5 287 745,98	5 287 745,98

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 287 745,98

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6616.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					18 409 548,88									
1641 Emprunts en euros (total)					18 409 548,88									
CATHION083	CAISSE D'EPARGNE	20/12/2010	01/01/2020	30/01/2020	1 642 201,10	F	Taux fixe à 3.93 %	3,930	3,930	EUR	T	P	O	A-1
CATHION084	CAISSE D'EPARGNE	03/12/2013	01/01/2020	02/01/2020	154 308,82	V	Livret A + 0.95	1,700	1,740	EUR	T	P	O	A-1
CATHION085	SFIL CAFFIL	15/09/2005	01/01/2020	02/01/2020	1 100 000,00	F	Taux fixe à 3.52 %	3,520	3,520	EUR	T	C	O	A-1
CATHION086	SFIL CAFFIL	14/11/2006	01/01/2020	01/06/2020	1 440 000,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,050	EUR	A	C	O	A-1
CATHION087	DEXIA CL	16/12/2009	01/01/2020	02/01/2020	320 247,12	V	(Euribor 3M-Floor -0.49 sur Euribor 3M) + 0.49	0,100	0,100	EUR	T	P	O	A-1
CATHION088	CREDIT MUTUEL	31/10/2006	01/01/2020	31/01/2020	855 913,50	F	Taux fixe à 4.25 %	4,250	4,250	EUR	T	P	O	A-1
CATHION089	SFIL CAFFIL	20/06/2013	01/01/2020	01/02/2020	583 333,25	V	Euribor 3M + 1.8	1,410	1,440	EUR	T	C	O	A-1
CATHION090	SFIL CAFFIL	17/10/2014	01/01/2020	01/02/2020	652 238,00	V	Euribor 12M + 1.01	0,900	0,910	EUR	A	P	O	A-1
CATHION091	SFIL CAFFIL	05/12/2016	01/01/2020	01/02/2020	365 577,29	V	(Euribor 3M + 0.68)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,680	0,690	EUR	T	P	O	A-1
CATHION092	SFIL CAFFIL	12/12/2017	01/01/2020	01/02/2020	1 330 000,00	F	Taux fixe à 0.28 %	0,280	0,280	EUR	A	C	O	A-1
CATHION093	SFIL CAFFIL	20/12/2018	01/01/2020	01/02/2020	500 000,00	F	Taux fixe à 0.4 %	0,400	0,400	EUR	A	C	O	A-1
CATHION094	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/01/2008	01/01/2020	31/01/2020	1 558 000,00	F	Taux fixe à 2.85 %	2,850	2,850	EUR	A	C	O	A-1
CATHION095	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	29/12/2008	01/01/2020	31/03/2020	696 666,67	C	Taux fixe 3.89% à barrière 5.2% sur Euribor 3M	3,890	3,890	EUR	T	C	O	B-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CATHION096	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	19/11/2010	01/01/2020	31/03/2020	468 625,00	V	Euribor 3M + 0.52	0,110	0,110	EUR	T	C	O	A-1
CATHION097	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	03/08/2011	01/01/2020	31/03/2020	687 500,00	V	Euribor 3M + 0.97	0,580	0,590	EUR	T	C	O	A-1
CATHION098	CREDIT AGRICOLE	25/07/2012	01/01/2020	25/01/2020	524 416,86	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	4,430	EUR	T	C	O	A-1
CATHION099	SOCIETE GENERALE	13/10/2009	01/01/2020	31/01/2020	734 066,68	F	Taux fixe à 2.95 %	2,950	2,950	EUR	T	P	O	A-1
CATHION100	CAISSE D'EPARGNE	01/11/2006	01/01/2020	02/11/2020	2 957 841.54	C	Taux fixe 3.53% à barrière 4.9% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,530	3,530	EUR	A	P	O	B-1
CATHION101	CAISSE D'EPARGNE	01/11/2006	01/01/2020	02/11/2020	123 705,60	V	(Marge de -0.09%) Euribor 12M-Floor 0 sur Euribor 12M	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
CATHION102	CREDIT MUTUEL	06/12/2010	01/01/2020	31/03/2020	172 278,92	V	(Euribor 3M + 0.7)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,700	0,710	EUR	T	P	O	A-1
CATHION103	CREDIT AGRICOLE	06/02/2009	01/01/2020	01/03/2020	142 628,53	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	4,390	EUR	T	P	O	A-1
CATHION106	BANQUE POSTALE	29/11/2019	01/01/2020	01/05/2020	1 400 000,00	F	Taux fixe à 0.29 %	0,290	0,290	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00											
1681 Autres emprunts (total)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					18 409 548,88											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)					
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		18 409 548,88				1 262 752,06	451 288,70	0,00	99 998,26	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		18 409 548,88				1 262 752,06	451 288,70	0,00	99 998,26	
CATHION083	N	0,00	A-1	1 642 201,10	11,33	F	Taux fixe à 3.93 %	3,930	115 327,73	62 852,71	0,00	10 001,02
CATHION084	N	0,00	A-1	154 308,82	9,25	V	Livret A + 0.95	1,740	14 770,49	2 380,16	0,00	511,45
CATHION085	N	0,00	A-1	1 100 000,00	10,75	F	Taux fixe à 3.52 % % Taux fixe à 3.52 %	3,520	100 000,00	38 023,33	0,00	8 897,78
CATHION086	N	0,00	A-1	1 440 000,00	17,42	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	80 000,00	59 292,00	0,00	32 589,00
CATHION087	N	0,00	A-1	320 247,12	6,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.49 sur Euribor 3M) + 0.49 (Euribor 3M-Floor -0.49 sur Euribor 3M) + 0.49	0,100	49 635,25	165,24	0,00	21,35
CATHION088	N	0,00	A-1	855 913,50	16,83	F	Taux fixe à 4.25 %	4,250	35 141,94	35 821,18	0,00	5 813,80
CATHION089	N	0,00	A-1	583 333,25	8,58	V	Euribor 3M + 1.8	1,440	66 666,68	6 464,29	0,00	1 152,50
CATHION090	N	0,00	A-1	652 238,00	15,08	V	Euribor 12M + 1.01	0,910	27 570,04	5 958,28	0,00	4 242,33
CATHION091	N	0,00	A-1	365 577,29	17,08	V	(Euribor 3M + 0.68)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,690	13 730,34	2 070,84	0,00	398,76
CATHION092	N	0,00	A-1	1 330 000,00	18,08	F	Taux fixe à 0.28 % (Euribor 12M + 0.28)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,280	70 000,00	3 775,72	0,00	3 273,20
CATHION093	N	0,00	A-1	500 000,00	19,08	F	Taux fixe à 0.4 %	0,400	25 000,00	172,22	0,00	1 762,78

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
CATHION094	N	0,00	A-1	1 558 000,00	18,08	F	Taux fixe à 2.85 %	2.850	82 000,00	43 364,33	0,00	7 127,85
CATHION095	N	0,00	B-1	696 666,67	19,00	C	Taux fixe 3.89% à barrière 5.2% sur Euribor 3M	3.890	36 666,68	26 930,96	0,00	0,00
CATHION096	N	0,00	A-1	468 625,00	11,50	V	Euribor 3M + 0.52	0.110	40 750,00	402,72	0,00	0,00
CATHION097	N	0,00	A-1	687 500,00	12,50	V	Euribor 3M + 0.97	0.590	55 000,00	3 671,68	0,00	0,00
CATHION098	N	0,00	A-1	524 416,86	7,57	F	Taux fixe à 4.43 %	4.430	67 666,64	22 107,55	0,00	3 653,37
CATHION099	N	0,00	A-1	734 066,68	5,08	F	Taux fixe à 2.95 %	2.950	117 344,73	20 715,47	0,00	3 082,75
CATHION100	N	0,00	B-1	2 957 841,54	16,84	C	Taux fixe 3.53% à barrière 4.9% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de -0.09%)	3.530	129 995,13	106 442,04	0,00	16 359,88
CATHION101	N	0,00	A-1	123 705,60	1,83	V	Euribor 12M-Floor 0 sur Euribor 12M	0.000	60 780,07	0,00	0,00	0,00
CATHION102	N	0,00	A-1	172 278,92	16,00	V	(Euribor 3M + 0.7)-Floor 0 sur Euribor 3M	0.710	9 414,42	1 201,88	0,00	0,00
CATHION103	N	0,00	A-1	142 628,53	9,17	F	Taux fixe à 4.39 %	4.390	12 791,92	6 052,72	0,00	459,15
CATHION106	N	0,00	A-1	1 400 000,00	20,08	F	Taux fixe à 0.29 %	0.290	52 500,00	3 423,38	0,00	651,29
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		18 409 548,88					1 262 752,06	451 288,70	0,00	99 998,26

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
CATHION095	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	696 666,67	696 666,67	1	30,00		Taux fixe 3,89% à barrière 5,2% sur Euribor 3M	Taux fixe 3,89% à barrière 5,2% sur Euribor 3M	236 886,09	Taux fixe 3,89% à barrière 5,2% sur Euribor 3M	3,890	26 930,96	0,00	3,78
CATHION100	CAISSE D'EPARGNE	2 957 841,54	2 957 841,54	1	30,00		Euribor 12M-Floor 0 sur Euribor 12M	Taux fixe 3,53% à barrière 4,9% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de -0,09%)	574 660,88	Taux fixe 3,53% à barrière 4,9% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de -0,09%)	3,530	106 442,04	0,00	16,07
TOTAL (B)		3 654 508,21	3 654 508,21						811 546,97			133 373,00	0,00	19,85
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 654 508,21	3 654 508,21						811 546,97			133 373,00	0,00	19,85

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>funnel</i>)	Nombre de produits	20	0	0	0	0	
	% de l'encours	80,15	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	14 755 040,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	19,85	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 654 508,21	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 728 000,00	1 728 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 323 000,00	1 323 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 323 000,00	1 323 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		405 000,00	405 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	400 000,00	400 000,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00	5 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 728 000,00	0,00	0,00	1 728 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 066 458,24	III 3 066 458,24
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 066 458,24	3 066 458,24
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28182	Matériel de transport	500 000,00	500 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	500 000,00	500 000,00
28188	Autres	825 000,00	825 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 241 458,24	1 241 458,24

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 066 458,24	0,00	0,00	0,00	3 066 458,24

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 728 000,00
Ressources propres disponibles	IV 3 066 458,24
Solde	V = IV – II (6) 1 338 458,24

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2 Construction Centre Technique Communautaire part Assainissement HT	738 633,12	0,00	738 633,12	0,00	119 032,70	619 600,42

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	7,80	0,00	7,80
Adjoint Administratif	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint Administratif de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		18,00	0,00	18,00	13,80	2,00	15,80
Adjoint Technique	C	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de Maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Agent de Maîtrise Principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur Principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		28,00	0,00	28,00	21,60	2,00	23,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint Technique	C	TECH	350	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	372	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
INGENIEUR	A	TECH	739	0,00	3-1	CDD CUMUL EMPLOI RETRAITE
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) ;
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
A le
(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A , le
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : ..

Date de télétransmission : 22/07/2020
Date de réception préfecture : 22/07/2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 58
Nombre de membres présents : 54
Nombre de suffrages exprimés : 51
VOTES :
Pour : 51
Contre : 0
Abstentions : 3

Date de convocation : 10/07/2020

Présenté par (1),

A le

(1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le 13, le 16 juillet 2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...

(2) L'assemblée délibérante étant : .